

**ENFANCE
JEUNESSE**



TARIFS
DES SERVICES

Restaurant scolaire | Périscolaire
Accueil de loisirs | Activités jeunes

20

23

Chers parents,

Depuis plusieurs mois, nous subissons une inflation record. Les ménages et les collectivités ne sont pas épargnés et subissent de plein fouet les différentes augmentations tarifaires.

À la rentrée scolaire de septembre 2022, la municipalité a décidé d'absorber une première augmentation :

- 12% d'augmentation du prix d'achat du repas
- 3,5% d'augmentation du point d'indice - qui correspond à la rémunération des agents de la fonction publique territoriale
- Inflation : énergie (gaz, électricité...)

Depuis, les augmentations se sont accentuées. Par exemple, entre l'année scolaire 2021-2022 et 2022-2023, la participation communale pour le temps du midi passera de 245 000 à 270 000€.

Compte tenu de ces éléments, la municipalité a été contrainte de modifier les tarifs du Pôle Petite Enfance, Education, Jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2023.

La brochure ci-après vous permettra d'avoir tous les éléments nécessaires pour comprendre la situation.

Sylvie BERNARD
Adjointe en charge de l'Éducation

2022 a été marquée par de fortes hausses des coûts pour les ménages mais également pour les collectivités (prix des aliments, coûts de l'énergie...). Cela a notamment impacté le prix d'achat des repas scolaires pour la commune auprès du Syndicat intercommunal de restauration, qui a subi une augmentation de 12% en septembre 2022. Soucieuse du pouvoir d'achat de ses habitants, la commune de Pont-Péan a fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation aux familles à la rentrée de septembre 2022, ayant pour conséquence une augmentation de la participation de la collectivité.

En 2023, de nouvelles augmentations sont annoncées (3% en janvier 2023). Pour y faire face, la collectivité est contrainte de faire évoluer les conditions tarifaires des services enfance-jeunesse.

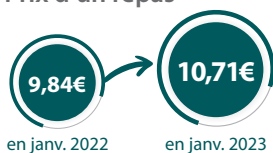
NOUVELLE TARIFICATION 2023

CE QUI CHANGE EN 2023

- **8 tranches de quotient familial.** Le nombre de tranches de quotient familial va être réduit afin de mieux répartir les efforts financiers selon les ressources des familles (depuis 2014, les tarifs étaient calculés sur 9 tranches).
- **Tarif des repas au restaurant scolaire : + 10 à 12,2%.** Le prix des repas servis au restaurant scolaire va subir une hausse qui dépendra du quotient familial.
- **Tarifs des autres services enfance-jeunesse : + 5%.** Les prix de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs ainsi que des activités jeunesse vont augmenter. Cela ne concernera pas le tarif de l'accueil périscolaire matin court.

RESTAURANT SCOLAIRE : QUI PAYE QUOI ?

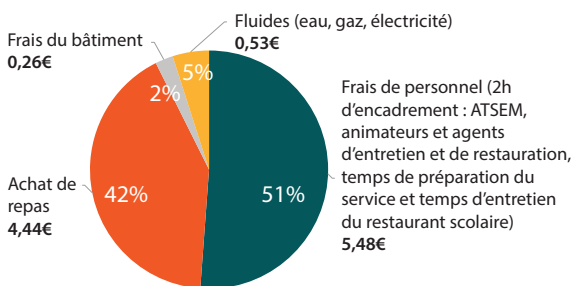
Prix d'un repas



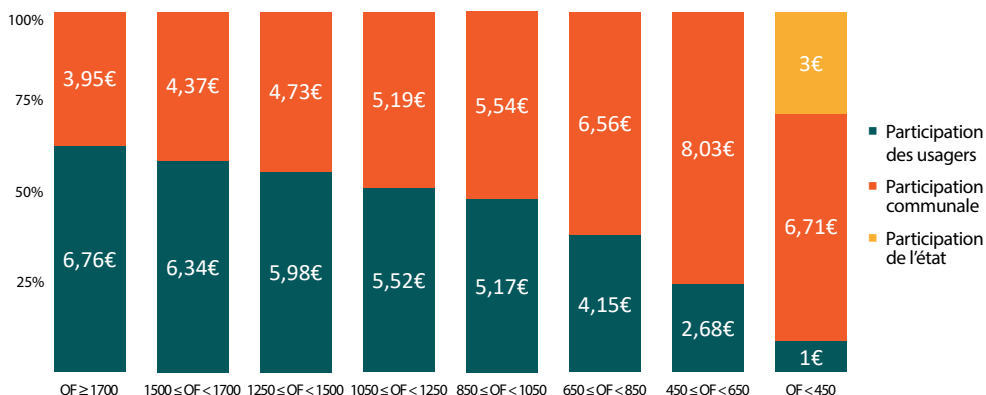
Évolution du prix d'achat du repas à la cuisine centrale

- 3,85€ en janvier 2022
- 4,31€ en septembre 2022
- 4,44€ en janvier 2023

Répartition des coûts (prix de revient de 10,71€)



Participations en fonction des ressources



Pour chaque repas, la collectivité prend ainsi en charge la différence, quel que soit le quotient familial. Avec la hausse des tarifs, la participation communale augmentera d'environ 25 000€ pour le temps du midi.



3/11
ANS

RESTAURANT SCOLAIRE

Service Restauration / Entretien des bâtiments de la commune de Pont-Péan

Tous les enfants inscrits à l'école Lucie Aubrac ou à l'ALSH peuvent déjeuner au restaurant scolaire. Les repas sont préparés au Syndicat intercommunal de restauration, situé à Chartres-de-Bretagne, et livrés chaque matin. Environ 280 repas sont servis chaque midi. Lors de la réservation des repas sur le portail familles, les enfants ont le choix entre un menu classique et un menu végétarien. Les menus sont consultables à l'école et sur le portail familles.

REPAS ÉCO-RESPONSABLES

Le Syndicat intercommunal de restauration a en charge la préparation et la livraison des repas pour les restaurants scolaires des communes de Bourgbarré, Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan et St-Erblon. L'action des élus et du personnel du Syndicat intercommunal a permis l'introduction d'environ **50% de produits issus de l'agriculture biologique et de producteurs locaux**. En complément de cette action, il faut noter un travail de **lutte contre le gaspillage alimentaire**.

TARIFS

Tranche tarifaire	Repas
Tarif 1 : QF $\geq$ 1700 €	6.76 €
Tarif 2 : 1500 € $\leq$ QF < 1700 €	6.34 €
Tarif 3 : 1250 € $\leq$ QF < 1500 €	5.98 €
Tarif 4 : 1050 € $\leq$ QF < 1250 €	5.52 €
Tarif 5 : 850 € $\leq$ QF < 1050 €	5.17 €
Tarif 6 : 650 € $\leq$ QF < 850 €	4.15 €
Tarif 7 : 450 € $\leq$ QF < 650 €	2.68 €
Tarif 8 : QF < 450 €	1.00 €
Tarif A : Adultes	7.53 €

Prix d'un repas

Le coût pour la collectivité du temps du midi et du repas est estimé à 10,71€ pour l'année scolaire 2022/2023. Ces tarifs tiennent compte d'une participation communale et dépendent des ressources du foyer.

Défaut d'inscription et absence

Les familles qui n'inscriront pas leur enfant via le portail familles se verront appliquer une majoration de 2€ par repas. Les familles qui inscrivent leur enfant au restaurant scolaire et qui ne préviennent pas de son absence, se verront facturer le prix d'achat du repas au Syndicat de restauration, soit 4,44€ en janvier 2023.

Inscription sur le portail familles : <https://pontpean.portail-famille.net>

3/11
ANS

PÉRISCOLAIRE

Service Animation de la commune de Pont-Péan

Dès 7h30, les jours scolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi), les parents peuvent se rendre à leur travail en confiant leurs enfants au service périscolaire de la ville. De même, lorsque le temps scolaire est terminé, la structure ouvre à nouveau ses portes jusqu'à 18h45. Selon leur âge et leurs acquis, les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés qui organisent des activités et veillent à leur sécurité.

ORGANISATION



7h30 > 8h20

Activités diverses
(jeux de société,
dessin...)



16h30 > 17h

Goûter
(fourni)



17h > 18h

**Étude
surveillée**
> Lundi et jeudi
> Du CP au CM2



**Ateliers
multisports
et créatifs**
> Tous les soirs
> Enfants de
l'élémentaire



17h > 18h45

Activités diverses
(jeux de société,
dessin...)

TARIFS

Tranche tarifaire	MATIN		SOIR	
	Matin long 7h30 - 8h20	Matin court 8h - 8h20	Soir court 16h30 - 18h *	Soir long 16h30 - 18h45 *
Tarif 1 : QF ≥ 1700 €	2.56 €	2.22 €	3.44 €	5.46 €
Tarif 2 : 1500 € ≤ QF < 1700 €	2.38 €	2.12 €	3.29 €	5.13 €
Tarif 3 : 1250 € ≤ QF < 1500 €	2.33 €	2.02 €	3.13 €	4.90 €
Tarif 4 : 1050 € ≤ QF < 1250 €	2.23 €	1.81 €	2.90 €	4.62 €
Tarif 5 : 850 € ≤ QF < 1050 €	2.07 €	1.75 €	2.79 €	4.26 €
Tarif 6 : 650 € ≤ QF < 850 €	1.53 €	1.31 €	2.10 €	4.10 €
Tarif 7 : 450 € ≤ QF < 650 €	0.84 €	1.74 €	1.10 €	1.67 €
Tarif 8 : QF < 450 €	0.43 €	0.36 €	0.65 €	0.87 €

Une majoration de 5€ par enfant est appliquée en cas de retard après 18h45.

* Le goûter et le temps d'animation sont compris dans le tarif.

Inscription sur le portail familles : <https://pontpean.portail-famille.net>



ACCUEIL DE LOISIRS

Service Animation de la commune de Pont-Péan

Les enfants Pont-Péannais ou habitant les communes avoisinantes sont accueillis à l'accueil de loisirs de Pont-Péan tous les mercredis et à chaque période de vacances scolaires. De nombreuses activités manuelles et sportives, culturelles et d'expression artistique sont proposées chaque jour. Un planning journalier est affiché à l'accueil de loisirs avant chaque période. Une partie importante de la programmation est établie en fonction de la demande des enfants. Les parents doivent obligatoirement inscrire leur enfant avant la période de fréquentation. Pour les plus grands, une passerelle est mise en place le mercredi matin avec un animateur jeunesse, avec une programmation dédiée.

HORAIRES



Ces horaires pourront être modifiés en fonction des activités ou des sorties (accueil de loisirs fermé les 15 premiers jours d'août et la semaine entre Noël et le jour de l'an).

TARIFS

Tranche tarifaire	Journée	Demi journée	Repas	Majoration sortie
Tarif 1 : $QF \geq 1700 \text{ €}$	14.84 €	10.70 €	6.76 €	4.69 €
Tarif 2 : $1500 \text{ €} \leq QF < 1700 \text{ €}$	13.93 €	9.92 €	6.34 €	4.16 €
Tarif 3 : $1250 \text{ €} \leq QF < 1500 \text{ €}$	13.59 €	9.69 €	5.98 €	3.64 €
Tarif 4 : $1050 \text{ €} \leq QF < 1250 \text{ €}$	12.61 €	8.97 €	5.52 €	3.12 €
Tarif 5 : $850 \text{ €} \leq QF < 1050 \text{ €}$	11.81 €	8.47 €	5.17 €	2.60 €
Tarif 6 : $650 \text{ €} \leq QF < 850 \text{ €}$	8.94 €	6.30 €	4.15 €	2.08 €
Tarif 7 : $450 \text{ €} \leq QF < 650 \text{ €}$	5.51 €	3.87 €	2.68 €	1.56 €
Tarif 8 : $QF < 450 \text{ €}$	3.24 €	2.16 €	1.00 €	1.03 €

Une majoration de 5€ par enfant est appliquée en cas de retard après 18h45.

Inscription sur le portail familles : <https://pontpean.portail-famille.net>



10/18
ANS

ACTIVITÉS JEUNES

Service Animation de la commune de Pont-Péan

LOCAL JEUNES + DE 12 ANS

La prise de responsabilité, l'autonomie et l'épanouissement sont ses objectifs prioritaires. C'est un lieu d'échanges et d'expérimentations où les animateurs conseillent et accompagnent les jeunes dans leurs projets. On y trouve des espaces de convivialité, jeux de société, billard, baby foot, ping pong, jeux en réseau, espace extérieur et potager.



Ouvert sans inscription

> **En période scolaire**, mer. et sam. de 14h à 19h / ven. de 17h à 19h

> **Pendant les vacances scolaires**, du lundi au vendredi de 14h à 19h

ACTIVITÉS 10/14 ANS

En période scolaire

Le **Club 10/14** permet aux jeunes de construire un programme d'animations en lien avec les animateurs.



Ouvert sans inscription
Tous les mercredis de 14h30 à 16h

Pendant les vacances scolaires

L'équipe d'animation propose un **programme d'activités** (sport, visites, jeux collectifs, activités artistiques...). [Sur inscription.](#)

Programme consultable sur www.pontpean.fr

TARIFS

Activités 10/14 ans et Local jeunes

Adhésion annuelle de 2€ par jeune

Local jeunes + de 12 ans

Activité	Tarif
Repas, Piscine	2.60 €
Cinéma, Patinoire, Bowling, Sortie Mer	6.80 €
Soccer (2 parties) et Space Laser (2 parties)	14.20 €
Escalad'arbre, Canoë, Équitation, Paintball, Ski-Bus	20.50 €

Activités 10/14 ans - Vacances scolaires

Tranche tarifaire	Forfait 3 activités	Forfait 5 activités	Forfait 8 activités
Tarif 1 : QF ≥ 1700 €	25.07 €	42.35 €	59.06 €
Tarif 2 : 1500 € ≤ QF < 1700 €	23.40 €	40.12 €	54.60 €
Tarif 3 : 1250 € ≤ QF < 1500 €	22.29 €	37.89 €	52.37 €
Tarif 4 : 1050 € ≤ QF < 1250 €	21.18 €	35.10 €	41.79 €
Tarif 5 : 850 € ≤ QF < 1050 €	19.50 €	31.21 €	39.01 €
Tarif 6 : 650 € ≤ QF < 850 €	12.14 €	20.96 €	28.69 €
Tarif 7 : 450 € ≤ QF < 650 €	9.93 €	16.55 €	23.16 €
Tarif 8 : QF < 450 €	4.87 €	8.12 €	11.36 €

+ d'infos : localjeunes@pontpean.bzh / 06.74.83.34.95

Pôle Petite Enfance,
Éducation, Jeunesse

Pont-Péan

Retrouvez-nous sur



Pour en savoir plus
www.pontpean.fr



MAIRIE DE PONT-PÉAN
Pôle Petite Enfance, Éducation, Jeunesse
Allée de l'école - 35131 PONT-PÉAN
02.99.05.77.17 / enfance.jeunesse@pontpean.bzh



Ces tarifs tiennent compte d'une participation communale et de la CAF et dépendent des revenus du foyer. Une majoration est à prévoir selon les tarifs en vigueur pour les non allocataires CAF. Calculez votre quotient familial sur www.caf.fr.